



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Risques et Gestion de Crise  
Unité PPR Naturels Terrestres et Technologiques**

Affaire suivie par :  
**Francis PERACINI**  
Chargé d'études  
Tél : 05 56 24 82 41  
Mél : francis.peracini@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 7 SEP. 2021

LA PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

À

MONSIEUR LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE LATRESNE

**Objet : Porter à connaissance (PAC) de la carte d'aléas actualisée, liée au risque mouvements de terrain sur la commune de Latresne.**

PJ : carte d'aléas actualisée de la commune de Latresne,  
courrier du 4 mai 2018,  
courrier du 26 juin 2018,  
courrier du 15 octobre 2018.

Par courrier du 4 mai, modifié par courrier du 15 octobre 2018 pour prendre en compte une erreur graphique, je portais à votre connaissance la carte des aléas mouvements de terrain réalisée sur la commune de Latresne.

Cette carte a été actualisée sur la base de nouvelles données que nous a communiquées le bureau des carrières du Conseil Départemental.

Comme vous pouvez le noter sur les extraits de cartes ci-dessous il s'agit d'une évolution notable qui concerne de nouvelles parcelles bâties de votre commune.

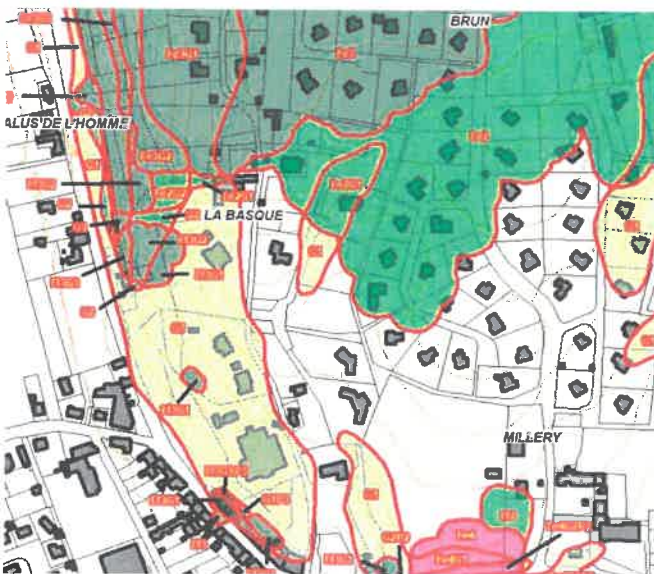


Figure 2: Carte envoyée le 15 octobre 2018



Figure 1: Carte modifiée à substituer

Cité administrative  
2 rue Jules Ferry – BP 90  
33 090 Bordeaux Cedex  
Tél : 05 56 93 30 33  
Mél : ddtm-upprntt@gironde.gouv.fr  
www.gironde.gouv.fr

Je vous invite donc à substituer la carte des aléas actualisée ci-jointe à celle de 2018.  
Les conditions d'application précisées dans mes courriers du 4 mai et du 26 juin 2018 demeurent inchangées (cf. pièce jointe).

Vous pouvez contacter le service risques de la direction des territoires et de la mer de la Gironde pour toute demande d'information complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général

Christophe NOEL du PAYRAT